PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 30 MARS 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3

vaulx en velin

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **24 mars 2016**

Compte rendu affiché le **31 mars 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **18 mars 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Nawelle CHHIB**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Muriel LECERF à Hélène GEOFFROY, Liliane BADIOU à Stéphane GOMEZ, Mourad BEN DRISS à Jean-Michel DIDION, Bernard GENIN à Philippe ZITTOUN, Sandra OLIVER à Nordine GASMI.

Membres absents excusés : **Virginie COMTE, Morad AGGOUN, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

16.03.0517
Rapport d'activité 2014 du SITIV

RAPPORT DE MONSIEUR MENZIKIAN

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport d'activité, accompagné du Compte Administratif pour l'année 2014 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV) qui vous est communiqué conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) lequel prévoit que « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

Le SITIV est actuellement constitué de 8 villes (Corbas, Givors, Grigny, Pierre Bénite, Rive de Gier, Saint-Chamond, Vaulx-en-Velin et Vénissieux) représentant un ensemble d'environ 200 000 habitants.

Le présent rapport rappelle préalablement les objectifs et missions du syndicat qui sont :

- L'accompagnement des collectivités adhérentes dans le fonctionnement et le développement de leurs systèmes d'information
- La maîtrise des technologies de l'information et des télécommunications
- Le développement des échanges intercommunaux et le partage d'information et d'expérience à travers les nouvelles technologies
- Le développement des compétences des utilisateurs par la formation

Il indique aussi les principales réalisations pour l'année 2014 dans un contexte de renouvellement des exécutifs locaux :

- Évolution des systèmes d'information (Ressources Humaines, gestion financière, élections)
- Intégration des villes de Corbas et de Saint-Chamond au SITIV
- Sécurisation et renouvellement des infrastructures réseaux et matérielles
- Formations aux usages bureautiques et techniques

La contribution fiscalisée 2014 versée au SITIV par la ville de Vaulx-en-Velin est de 528 132 euros (- 3,65 % par rapport à 2013).

En conséquence, je vous propose :

➢ De donner acte de la communication sur le rapport d'activité pour l'année 2014 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV).

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

➢ Donne acte de la communication sur le rapport d'activité pour l'année 2014 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

SITIV

9, rue Aristide Bruant – 69200 Vénissieux
Tél : 04.72.89.02.10
Fax : 04.78.67.66.25
sitiv@sitiv.fr

Rapport activité du SITIV

2014

Les principaux documents rendant compte de l'activité du SITIV sont accessibles sur l'Intranet :
http://positiv.sitiv.lan/

Table des matières

1 Présentation générale du SITIV 2

1.1 SES objectifs 2

1.2 SES MISSIONS 2

1.3 SES COMPETENCES 2

1.4 QUELQUES CHIFFRES 3

1.5 L'INFORMATIQUE DES COMMUNES ADHERENTES 3

2 9 réseaux locaux interconnectés par un réseau reposant sur la technologie VPLS sur fibre optique 4

2.1 LES APPLICATIONS 4

2.2 RESSOURCES 5

2.3 LES SERVICES 6

3 Commentaires sur l'activité du Sitiv 7

Les principales réalisations 2014 et leur traduction budgétaire 7

3.1 L'évolution des systèmes d'information 7

4 Intégration des villes de Corbas et Saint Chamond 14

4.1 L'intégration de la ville de Saint-Chamond au SITIV 14

4.2 L'intégration de la ville de Corbas 15

5 Infrastructures 16

5.1 Sécurisation des accès internet SITIV et Villes 16

5.2 Renouvellement des infrastructures de production dans les villes 17

5.3 Renouvellement du parc micro informatique 18

6 Formation 19

6.1 Formation aux usages bureautiques 19

6.2 Formation technique et générale 19

7 Structure 20

7.1 Organisation / Management 20

8 Les impacts budgétaires 22

8.1 Fonctionnement informatique et frais généraux (fonctionnement et investissement) en 2014 22

8.2 Investissement informatique 23

9 Présentation du Compte Administratif 2014 25

10 Annexes : éléments sur l'évolution de l'activité du SITIV 29

1 Présentation générale du SITIV

1.1 SES OBJECTIFS

Depuis 1972, le Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV) met en œuvre des compétences et des moyens techniques au service des communes adhérentes. Il contribue à la maîtrise des technologies de l'information dans le cadre de sa mission de service public. Centre de ressources et de compétences intercommunales, il favorise les échanges et le partage d'expériences entre les communes.

Le syndicat a pour objet :

les services et la mise à disposition de ressources relatifs aux systèmes d'informations et aux infrastructures qui les supportent

la gestion des réseaux informatiques et de télécommunications et la production de traitements communs

les services d'assistance et de formation aux usages applicatifs, bureautiques et techniques des systèmes d'information.

Le SITIV est constitué des communes de Corbas, Givors, Grigny, Pierre Bénite, Rive de Gier, Saint-Chamond, Vaulx-en- Velin et Vénissieux (environ 200 000 habitants).

1.2 SES MISSIONS

Accompagner les collectivités adhérentes dans le fonctionnement et le développement de leurs systèmes d'information.

Maîtriser les technologies de l'information et des télécommunications mais également la gestion de projet et du changement dans le cadre de sa mission du service public.

Favoriser et développer les échanges intercommunaux et le partage d'information et d'expérience à travers les nouvelles technologies.

Développer les compétences des utilisateurs en organisant des formations bureautiques et en développant leur niveau de maîtrise.

1.3 SES COMPETENCES

Le SITIV est un centre d'exploitation et d'assistance, de production, d'innovation, de conseils et d'expertises, de ressources et de compétences dans le domaine des technologies de l'information. Mais au-delà de la réponse immédiate aux besoins opérationnels et de pilotage de projet pour ses collectivités, la mission et la préoccupation essentielles du SITIV résident dans l'alignement continu des systèmes d'information avec les stratégies des collectivités.

Un centre d'exploitation et d'assistance : le SITIV est chargé d'équiper les mairies adhérentes et leurs établissements en matériel informatique et aussi de les conseiller lorsqu'elles souhaitent faire un achat ou une location de matériel. Le SITIV est également

chargé de l'exploitation des ressources partagées, de la gestion des réseaux et systèmes informatiques

Un centre de production : le SITIV édite et distribue les résultats des traitements communs aux villes, tels que les bulletins de paie, les bordereaux, les mandats, les cartes d'électeurs, les enveloppes pour les élections et la mise sous pli des bulletins de paie.

Un centre d'innovation : le SITIV est à l'initiative d'études relatives à l'évolution des systèmes d'information (SI). Le SITIV joue un rôle pilote dans la mise en œuvre de projets numériques dans le cadre de la coopération intercommunale.

Un centre de conseils et d'expertises : Le SITIV conseille les Directions des villes dans le cadre de leurs SI. Le SITIV est également un centre d'expertise en réseaux, télécommunication et intercommunication.

Un centre de ressources et de compétences dans le domaine des technologies de l'information : Le SITIV facilite les échanges, les partages d'expériences et d'informations entre les communes à tous les niveaux. Il veille à ce que les villes organisent leur SI de manière cohérente. Le SITIV propose aux agents des mairies adhérentes des formations dans le domaine de la bureautique, de l'Internet et des logiciels métier.

1.4 QUELQUES CHIFFRES

Environ **200 000 habitants** au total en 2014

près de **65 000 bulletins de paie** par an

70 500 électeurs

20 000 demandes d'aide sociale par an

Environ **800 000 pages éditées** par an

2780 comptes de messagerie

Environ **7 500** d'adresses IP

1.5 L'INFORMATIQUE DES COMMUNES ADHERENTES

Près de 2 600 postes de travail

Il est à noter que chaque commune peut développer des projets internes en complément des projets du Sitiv, sur leur budget personnalisé, permettant ainsi la souplesse dans l'utilisation des compétences.

2 9 réseaux locaux interconnectés par un réseau reposant sur la technologie VPLS sur fibre optique

Une centaine de serveurs Unix, Windows server et Linux (dont un grand nombre en virtualisation).

2.1 LES APPLICATIONS

2.1.1 Les applications ressources

Finances : Gestion budgétaire et comptable, Gestion de la dette, des immobilisations, des marchés.

Ressources Humaines. Gestion des agents, paies et carrières, gestion des absences, de la formation, des postes et des effectifs.

Gestion des délibérations

Les applications en lien avec les usages internes

Messagerie collaborative : messagerie, agenda partagé, gestion des contacts, portes documents personnels ou partageables… L'administration centralisée permet de bénéficier des sauvegardes et possibilités de restauration centralisées, d'accessibilité en continu de n'importe quel poste (Micro, Smartphone…)

Intranet : mise à disposition de sites prototypes, prestations de personnalisation des sites avec charte graphique et contenu..

Dématérialisation : plate-forme de dématérialisation de la commande publique, plate-forme de télétransmission des Actes au contrôle de légalité, plate-forme de télétransmission des flux financiers à la trésorerie, dématérialisation des pièces justificatives, outils de signature électronique.

Décisionnel : plate-forme permettant de construire des tableaux de bord sur des données multi-origines, via les univers BO et mise à disposition des rapports.

2.1.2 Les applications en lien avec le citoyen

Elections : gestion des électeurs, de la liste électorale et des résultats.

Action sociale (aide légale et facultative)

Gestion des séniors (aide à domicile, soins infirmiers…)

Portail citoyen: Une plate-forme collaborative a été mise en place au niveau des Comités de quartier pour Vénissieux. L'application Ypok a été mise en place afin de prendre en compte les téléservices liés aux activités périscolaires ainsi que d'autres Webservices sen réponse aux attentes des villes de Rive de Gier et Grigny.

Internet : mise à disposition de sites prototypes, prestations de personnalisation des sites avec charte graphique et contenu..

Elus : agendas politiques et portails dédiés.

2.2 RESSOURCES

2.2.1 Infrastructures et réseaux

2.2.1.1 Infrastructures

Le Sitiv met à disposition **une centaine de serveurs virtualisés,** installés sur une vingtaine d'infrastructures physiques. Il assure la sécurité des systèmes d'information de l'ensemble de ses villes et la disponibilité des données relatives à ses applications dans le cadre d'un plan de continuité de services défini avec les directions de ses villes. Ce plan de reprise d'activité permet d'assurer, en cas de sinistre touchant le système informatisé, la reconstruction et la remise en route des applications dans un délai jugé acceptable pour l'organisation de la ville.

Des outils de sécurité ont été mis en place afin de protéger les systèmes d'information des villes contre les potentielles attaques virales et intrusives.

2.2.1.2 Réseau

Le Sitiv met en service un réseau d'interconnexion à très haut débit (10 mbps pour les liens et 100 mbps) pour les applications informatiques de ses villes situées dans un centre d'hébergement au Datacenter (DC).

2.2.2 Les compétences

2.2.2.1 Effectifs

Le SITIV est composé de 33 agents (24 + 9) dont 21,4 postes mutualisés en équivalent temps plein (ETP) et 8,5 (ETP) agents déployés sur postes personnalisés dans les villes.

2.2.2.2 Compétences

Les compétences ont évolué avec la mutation des technologies. S'il reste des techniciens d'exploitation des infrastructures et applications, les compétences d'assistance à maîtrise d'œuvre ont évolué vers la gestion de projet, le conseil et l'expertise, l'assistance à maîtrise d'ouvrage. **Aujourd'hui, le Sitiv conduit une centaine de projets, tous secteurs confondus** et en majorité sur les applicatifs métiers. Le service Infrastructure intervient aujourd'hui dans ses missions d'expertise à **80% sur les systèmes propres des villes.**

Le Sitiv est doté d'une cellule support et d'un outil de traçage des incidents. L'évolution de ce service est aujourd'hui en réflexion afin d'apporter le service le plus efficient aux villes.

Le Sitiv organise les formations techniques sur les applications métiers en lien avec les éditeurs ou des prestataires ainsi que les formations liés aux usages bureautiques. Il associe les informaticiens des villes à son plan de formation.

Le Sitiv forme les agents des villes sur les applications bureautiques et de messagerie.

Les fonctions d'achat se sont élargies et renforcées. Le montant des achats représentent plus de 800 K€ par an dont 330 K€ personnalisés. Les fonctions d'éditique sont en déclin.

La compétence environnement de travail a clairement été identifiée du ressort de la ville (on décompte 7 techniciens postes de travail dans les compétences détachées). Le Sitiv a accompagné des projets TNI à la demande d'une ville.

2.3 LES SERVICES

- Services techniques (réseau, infrastructure, systèmes et bases de données)
- Systèmes de sécurité (infrastructures, accès Internet, antivirus…)
- Formation aux usages bureautiques, formation technique élargie à partir du plan de formation du Sitiv
- Gestion de projets (nouveaux outils ou évolutions)
- Conseils (expertise outil, système d'information, organisation…)
- Service juridique (marchés informatiques pour les villes)
- Gestion des achats (achats groupés, budgets personnalisés...)
- Logistique (transport, flux matériel), impressions et mises sous plis
- Veille (technologique, organisationnelle, sécuritaire, juridique…)
- Fourniture de réseaux de compétences
- Echanges autour des problématiques liées au système d'information
- Mission de proximité (gestion du poste de travail dans la ville, administration réseaux, accompagnement des projets...)

3 Commentaires sur l'activité du Sitiv

Les principales réalisations 2014 et leur traduction budgétaire

3.1 L'EVOLUTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

3.1.1 Gestion des ressources humaines (GRH)

L'activité du domaine ressources humaines au SITIV au service des collectivités adhérentes s'articule autour de quatre axes de travail, dont les contenus sont notamment définis dans le cadre des réunions trimestrielles du groupe RH des villes.

3.1.1.1 Gestion de projet

L'année 2014 a été consacrée essentiellement au lancement d'un appel d'offre européen de renouvellement de la solution de gestion des RH pour 6 villes (Rive de Gier, Grigny, Givors et Corbas en tranche ferme ainsi que Pierre Bénite et St Chamond en tranche conditionnelle).

- Phase amont de recensement des besoins auprès des villes et de cadrage de la démarche projet (passage en Comité de Pilotage et Comité Syndical)
- « Sourcing amont » impliquant les référents des villes : rencontre des éditeurs du marché, appels et visites sur site de collectivités utilisatrices des différents produits cibles
- Montage du marché sur la base d'un cahier des charges validé par les villes
- Publication du marché au Journal Officiel
- Analyse des offres reçues, organisation des démonstrations et choix du titulaire (validé par les villes)
- Cadrage du projet de déploiement de la phase 1 (Rive de Gier, Grigny et le SITIV) : planification et lancement du projet.

3.1.1.2 Règlement des marchés en cours

D'autre part, un bilan complet a été fait sur le marché de migration web en cours avec CEGID PUBLIC permettant la signature d'un avenant de clôture et actant :

- Le bilan technique : ce qui a été fait ou pas sur le marché
- Le décompte financier de fin de marché
- Le montant des pénalités demandées à CEGID pour les retards constatés sur le marché (27.000 euros de pénalité obtenu).

Le coût total de l'opération de migration web engagée avec CEGID en 2009 s'élève donc à 67.000 euros TTC pour les 6 villes sur un montant de marché initial pour la tranche ferme de 134.000 euros.

3.1.1.3 Assistance et maintien et développement des compétences

Enfin, le SITIV a assuré la gestion courante du domaine :

- Organisation des réunions des référents et Comités de Pilotage
- Support fonctionnel aux utilisateurs
- Assistance aux utilisateurs à des phases particulières (Bilan social, préparation de CAP…) et à la demande sur des sujets ponctuels
- Suivi des incidents et demandes remontés à l'éditeur
- Assistance des villes en cas de blocage avec l'éditeur (procédures d'escalade)
- Participation au club des utilisateurs (ACTU) pour faire évoluer les produits utilisés
- Gestion des relations commerciales avec les fournisseurs (suivi des marchés, facturation…)
- Organisation de formations inter-collectivités au SITIV après recensement des besoins
- Pilotage technique, notamment lors des montées de version
- Budget : élaboration du budget du domaine et suivi

3.1.2 Domaine Population

3.1.2.1 Action sociale

3.1.2.1.1 Support et Usages

Le SITIV a, comme chaque année, assuré la gestion du support utilisateurs (y compris le suivi des incidents avec les éditeurs) et l'évolution des applications soit dans le cadre d'évolutions réglementaires ou suite à des demandes d'évolutions fonctionnelles, des changements d'organisation.

Les applications d'action sociale ont été mises à jour régulièrement à chaque nouvelle version proposée après validation d'une phase de tests. Ceci permet donc de bénéficier des mises en conformité ainsi que des nouvelles fonctionnalités.

Des formations ont été réalisées à la demande des communes par la responsable du domaine afin d'aider des nouveaux arrivants dans les services, de travailler sur les usages pour mieux adapter l'outil aux besoins des services opérationnels ou d'apporter une assistance pour la création des statistiques nécessaires à la production du bilan d'activité.

3.1.2.1.2 Formation

Le SITIV a également organisé 4 jours de formations mutualisées inter-collectivités sur le logiciel Millésime On-Line et sur le logiciel décisionnel Business Objects pour Millésime.

3.1.2.1.3 Intégration Corbas

La ville de Corbas qui avait déjà l'application Millésime On-Line a été intégrée au périmètre action sociale du SITIV. Des réunions de présentations ou d'assistance ont été effectuées avec le CCAS pour analyser l'existant par rapport au SITIV, proposer des ajustements en terme de contrats/marchés et apporter une amélioration des fonctionnalités utilisées.

Les agents de Corbas ont également pu être intégrés aux formations mutualisées citées ci-dessus. Enfin le serveur de Millésime On-Line a été intégré à l'installation mutualisée au data-center.

3.1.2.1.4 Projet Archivage sur IAS (application action sociale de Vaulx et Vénissieux)

Le préalable de ce projet est le transfert d'IAS sur un serveur mutualisé au data-center mais ce projet a pris du retard et est toujours en cours. Le projet archivage démarrera quand ce transfert sera effectif.

3.1.2.2 Séniors (Services d'aides à domicile, Portage de repas, Animations, Gestion des résidences Personnes âgées)

3.1.2.2.1 Support et Usages

Le SITIV a assuré la gestion du support utilisateurs (y compris le suivi des incidents avec les éditeurs) et l'évolution des applications soit dans le cadre d'évolutions réglementaires ou suite à des demandes d'évolutions fonctionnelles, des changements d'organisation.
Les 4 applications du domaine Séniors ont été mises à jour régulièrement à chaque nouvelle version proposée après validation d'une phase de tests. Ceci permet donc de bénéficier des mises en conformité ainsi que des nouvelles fonctionnalités, notamment la norme SEPA.

3.1.2.2.2 Formation

Des formations ont été réalisées à la demande des communes par la responsable du domaine afin d'aider des nouveaux arrivants notamment à Pierre-Bénite sur le logiciel Apologic.
Le SITIV a également organisé et participé à 4 jours de formations mutualisées inter-collectivités sur le logiciel Apologic pour l'aide à domicile.

3.1.2.2.3 Mise en place de la norme SEPA pour le portage de repas de Vénissieux

Le SITIV a assuré la mise en conformité à la norme SEPA pour les prélèvements automatiques du portage de repas à Vénissieux en relation avec la DGFIP et le passage au PES. Une partie du travail a été effectuée sur 2013, une autre sur 2014. Ceci a nécessité :

- des échanges nombreux avec le DGFIP et l'éditeur de Millésime
- plusieurs mises à jour du logiciel
- la mise en place le paramétrage adéquat dans le logiciel
- ainsi que l'accompagnement des utilisateurs

3.1.2.2.4 Participation à un groupe de travail sur la gestion des résidences

Documentation du paramétrage mis en place 2010 et ce sur quoi les agents ont été formés. Bilan sur l'utilisation actuelle du logiciel.

3.1.2.3 Elections

Le SITIV a, comme chaque année, assuré la gestion du support utilisateurs (y compris le suivi des incidents avec les éditeurs) et l'évolution des applications soit dans le cadre d'évolutions réglementaires ou suite à des demandes d'évolutions fonctionnelles, des changements d'organisation.
La nouvelle version annuelle a été mise en place pour chaque commune.
Le SITIV a également fourni une assistance renforcée et des astreintes techniques et fonctionnelles lors de la préparation et des journées de scrutin des élections municipales et européennes. Il a également édité l'ensemble des documents nécessaires à ces élections.

3.1.3 Finance et dématérialisation

3.1.3.1 Finances

3.1.3.1.1 Projet mise en place de CIRIL Finance à St-Chamond

Suite à l'intégration de la ville de Saint-Chamond au SITIV un projet de mise en place de CIRIL Finance a été décidé.
Ce projet a démarré en 2014. Une analyse différentielle a été effectuée en juin/juillet.
Les installations techniques ont eu lieu pendant l'été.
Les formations et journées d'assistance (22 jours) ont démarré mi-septembre et se sont achevées début janvier 2015.
Le démarrage de l'application a été effectif fin octobre. Une assistance renforcée a été fournie aux agents de la ville de St Chamond pour les accompagner au mieux dans cette phase de changement.

3.1.3.2 Dématérialisation

3.1.3.2.1 Marchés publics

- Prise en charge de l'administration et du support de la plateforme Achatpublic.com depuis juin 2014 pour les villes et le Sitiv
- Organisation formation pour les villes les 26 juin et 11 septembre 2014 : Participants : 7 agents villes + 6 Sitiv

3.1.3.2.2 Dématérialisation factures et toutes autres pièces justificatives liées au PESV2 :

Etude comparative des solutions potentielles : présentation d'une synthèse au Sitiv le vendred1 10 octobre 2014 en vue de la préparation budgétaire 2015.
Invités : Directeurs financiers et informatiques des villes, Direction Sitiv.

3.1.3.2.3 Volet dématérialisation dans les projets ou marchés en cours :

Intervention transverse dans les domaines gérés au Sitiv :

RH : collaboration pour la partie dématérialisation et GED, avec le chef de projet référent, à la rédaction du CCTP et à l'analyse des offres.
GRC : contribution à l'étude de traçabilité des demandes citoyens de Vaulx-en-Velin, pilotée par Olivier Blanchet
Portail élus : participation au groupe de réflexion avec le référent (Fatima)

3.1.3.3 Avant-projet GED

3.1.3.3.1 Avec villes du Sitiv :

- Réflexion avec groupes de travail des villes de Grigny, Rive-de-Gier, Vaulx-en-Velin et Vénissieux pour proposition plan de classement et charte nommage de des documents
- Mutualisation du travail des archivistes des 8 villes dans les domaines de l'administration générale, l'urbanisme et les finances (bilan prévu fin septembre)
- Ouverture d'un espace collaboratif avec espace documentaire, fil de discussion, agenda partagés (Outil : Alfresco Share)

3.1.3.3.2 En interne au Sitiv :

Gestion collaborative des documents au Sitiv :

- Etude de faisabilité d'une plateforme technique.
- Etablissement d'un plan de classement uniformisé pour l'ensemble des documents du Sitiv Organisation du nommage et du stockage réglementaire des documents..
- Refonte des modèles de documents pour les agents du Sitiv (version Microsoft et LibreOffice)

3.1.3.4 Archivage :

3.1.3.4.1 Aide sociale :

- Collaboration avec responsable projet (Magalie Fresco) de la mise en place du module Archivage d'IAS (société Implicit) après changement serveur (cf projet Infra préalable) ;

3.1.3.4.2 Tableaux de gestion

Constitution de ces tableaux en finances, marchés, urbanisme, administration générale, RH : définition par typologies de documents, d'une DUA (durée d'utilité administrative ainsi que le sort final après DUA (destruction définitive, tri, ou conservation) : documents conformes aux normes préconisées par les Archives de France.

3.1.4 Gestion des actes administratifs

Le déploiement de l'application Webdélib de l'Adullact s'est poursuivi dans plusieurs villes.

3.1.5 Internet/Intranet

A Corbas, un nouveau site développé à partir du prototype a été réalisé en 2014. A Givors, une nouvelle version du site Internet. A Grigny, l'Intranet agent a été développé. La mise à l'étude d'un projet de portail élu a été proposée par le groupe de référents Web.

3.1.6 Gestion de la Relation Citoyen (GRC) :

3.1.6.1 Portail citoyen

En janvier 2014, un marché a été signé avec la société YPOK pour couvrir les besoins en termes d'assistance et de maintenance des portails citoyens (solution YGRC) des 2 villes pilotes (Rive de Gier et Grigny). Ce marché prévu sur 3 ans, est renouvelable chaque année. Les portails citoyens des villes pilotes ont ainsi pu bénéficier des mises à jour des dernières évolutions du logiciel.
Au 2ème trimestre, des formations ont été organisées par le SITIV avec les 2 villes pour augmenter les connaissances techniques et fonctionnelles du portail citoyen.
Au 3ème trimestre, la ville de Rive de Gier a mis en place des connecteurs entre le portail citoyen YGRC et son application de gestion scolaire et périscolaire ICONITO, permettant une meilleure efficience des agents de proximité en charge de la relation avec les citoyens.
A cette occasion, une démarche d'homologation RGS (Référentiel Général de Sécurité) a été proposée par le SITIV avec le support de son Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information.
Cette année a également été l'occasion de pouvoir échanger avec d'autres collectivités utilisatrices de la solution de portail citoyen YGRC et de confronter les usages dans le but de faire évoluer les fonctionnalités du logiciel.

3.1.6.2 Traçabilité des échanges citoyens

Au 1er trimestre 2014, une étude de l'existant en termes de traçabilité des échanges citoyens dans les villes du SITIV a été menée afin de recenser les différentes pratiques, les outils actuellement utilisés et les besoins des villes.
Le résultat de cette étude a été présenté aux villes fin février 2014. En synthèse, plusieurs villes ont mis en place certaines briques (outils) permettant de répondre partiellement à un ou plusieurs aspects de la traçabilité, sans pouvoir tous les couvrir..
Constat partagé par l'ensemble des villes : Au-delà de la mise en place d'un outil, qui peut faciliter le traitement des demandes, la mise en place d'un projet de traçabilité multi-canal global et ne peut se faire sans repenser et adapter l'organisation. L'aspect accompagnement du changement est crucial pour la réussite de ce type de projet.
A la suite de cette étude, un travail de recensement des fonctionnalités nécessaires d'un outil de traçabilité multi-canal a été initié pour servir de base à un futur cahier des charges.
Au 2ème semestre 2014, le SITIV a accompagné la ville de Vaulx-en-Velin, qui souhaitait faire un point sur sa démarche de traçabilité GRC. Ce travail a permis de mettre en évidence les impacts organisationnels liés à un projet transverse dans la

collectivité. Une présentation du projet en interne au cabinet devait être planifiée pour valider un périmètre et l'organisation à mettre en place.

4 Intégration des villes de Corbas et Saint Chamond

4.1 L'intégration de la ville de Saint-Chamond au SITIV

Avant d'intégrer la ville et afin de prévoir la mise en conformité progressive des systèmes d'information et de profiter à plein des effets de la mutualisation, le SITIV a proposé et validé un schéma d'intégration de la ville sur 3 années. Sans remettre en cause les grandes lignes, il était important d'adapter ce schéma en fonction des objectifs et des contraintes nouvelles de la ville.

4.1.1 L'analyse réseau

En accord avec la ville, un audit externe du réseau filaire a été lancé afin d'asseoir les constatations faites par le service Infrastructure du Sitiv (problème de connexion au réseau, coupures récurrentes, réseaux distants difficilement connectés, une partie du réseau Wifi inutilisable, ou encore des sauvegardes qui saturent le réseau utilisateur) par une expertise reconnue.

Lors de l'audit, le prestataire de services a rencontré de nombreuses difficultés et a fait des recommandations de mise à niveau du réseau de la ville. Des travaux de câblage doivent être entrepris au niveau de la ville. Il s'agit de travaux liés aux bâtiments qui ne dépendent pas de la compétence directe du Sitiv mais des services techniques de la ville.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de migration du progiciel de gestion financière, la ville a été raccordée au Data Center du SITIV hébergeant les serveurs mutualisés.

4.1.2 Le projet finances

Concernant ce projet, la ville a dû faire face à l'échéance réglementaire imposée par le ministère des finances qui a imposé de faire évoluer la gestion financière de St Chamond vers le nouveau protocole d'échange standard (PES V2) au plus tard le 1er janvier 2015.

L'outil financier MaxCompta ne le permettait pas dans sa configuration, la ville et le SITIV ont dû réunir tous leurs moyens pour que la gestion de projet se fasse dans le délai imparti. (A savoir, la rédaction du CCTP pour une validation avec l'éditeur choisi en mai 2014, l'organisation d'une réunion de lancement projet le 12/06 et la planification au 30/10 de la mise en production). La mise en conformité PES a été faite dans les 2 mois suivants.

Les prestations CIRIL et SITIV se sont succédées :

- le 30/06 et le 01/07 pour l'installation de Civil Net Finances sur le Data-Center Sitiv
- le 15/07 pour la présentation fonctionnelle de Civil Net Fiances
- le 16/07 avec l'analyse différentielle de l'existant vers Civil Net Finances
- le 30/07 et 01/08 pour l'analyse du potentiel d'exportation de la base tiers fournisseur débiteur.
- et plus globalement du 05/09 au 05/11 sur la récupération des données, le paramétrage, la formation et l'accompagnement de la mise en œuvre de Civil Net Finance

Transfert de compétences Civil Net Finance
Une grande partie du transfert de compétences au nouveau responsable de domaine a pu se faire durant la mise en œuvre du projet Saint-Chamond.
Il s'est poursuivi sur la fin de l'année 2014 et début 2015.

4.1.3 Etude des domaines mutualisés par le SITIV

Les différentes études et rencontre des services de la ville :

- de la communication interne (intranet et intranet élu) pour lancement de projet en 2015
- de la gestion de l'action sociale pour présentation du périmètre de mutualisation
- d'Acropolis d'Odyssée par la responsable du domaine Dématérialisation
- des échanges citoyens par le responsable de domaine qui est intervenu par l'étude de traçabilité dans nos collectivités
- La chef de projet RH est intervenue sur la collectivité afin de comprendre les besoins de la ville en matière d'évolution de leur SIRH et ainsi intégrer les spécifications de la ville à la consultation pour le SITIV sur le thème de renouvellement du SIRH SITIV.

4.2 L'INTEGRATION DE LA VILLE DE CORBAS

4.2.1 Déploiement de la messagerie collaborative mutualisée sur la ville de Corbas

Dans le cadre de l'intégration de la ville de Corbas au périmètre technique mutualisé du SITIV, la solution de messagerie collaborative Zimbra déjà en place pour les membres historiques du syndicat a été étendue à cette ville. Une action d'accompagnement au changement a été prise en charge auprès de chaque service de cette ville pour leur faciliter la transition entre leur ancien outil de messagerie vers celui mise en place par le SITIV.

4.2.2 Déploiement de la solution de protection anti-virale mutualisée sur la ville de Corbas

Toujours dans le cadre de l'intégration de la ville de Corbas, il a également été déployé sur tous les postes informatiques de cette ville, la solution anti-virale Sophos, solution mutualisée entre toutes les villes membres pour protéger leurs utilisateurs des risques d'attaque et de corruption de données.

4.2.3 Fin du déploiement des TNI dans les écoles

La phase relative à la dernière tranche du marché a été déployée.

5 Infrastructures

5.1 SECURISATION DES ACCES INTERNET SITIV ET VILLES

Historiquement, il n'y avait qu'un seul point d'échange entre les réseaux des villes et du SITIV et Internet. Avec le temps ces points d'échange se sont multipliés car les débits du lien central n'arrivaient plus à suivre les besoins en navigation sur Internet des agents des collectivités tout en conservant un tarif raisonnable. Actuellement, on peut identifier huit points d'échange entre les collectivités et Internet. Une (ou plusieurs) ligne ADSL dans les communes au SITIV et un lien de transit au niveau de l'hébergement mis en place en 2012. Chaque point d'échange doit être protégé par un pare-feu. Plus le nombre de point d'échange est important et plus les risques augmentent de l'exploitation d'une faille de sécurité.

De plus, une nouvelle problématique s'est également imposée au SITIV : la confiance en son réseau d'interconnexion. Après un historique largement défavorable à notre ancien opérateur, nous ne devons pas forcément partir du principe que le nouvel opérateur sera irréprochable.

C'est dans ce contexte que trois risques majeurs ont été identifiés :
- Attaques depuis Internet
- Attaques d'origine interne
- Rupture de lien d'interconnexion d'une ou plusieurs villes avec les serveurs informatique hébergeant les applicatifs mis à disposition par le SITIV.

Il a donc été décidé de mettre en place, sur 2013, une solution mutualisée permettant de palier à ces trois risques. Cette solution est à la fois basée sur des moyens techniques mais également sur une organisation commune aux villes et au SITIV avec la mise en place de règles claires de co-administration de la sécurité informatique (socle de base de sécurité poussé par le SITIV pour garantir un niveau de sécurité suffisant à toutes les villes et liberté de paramétrage fin par utilisateurs pour les services informatiques de chaque ville afin de faire correspondre la politique de sécurité aux besoins d'utilisations des agents et

des élus.

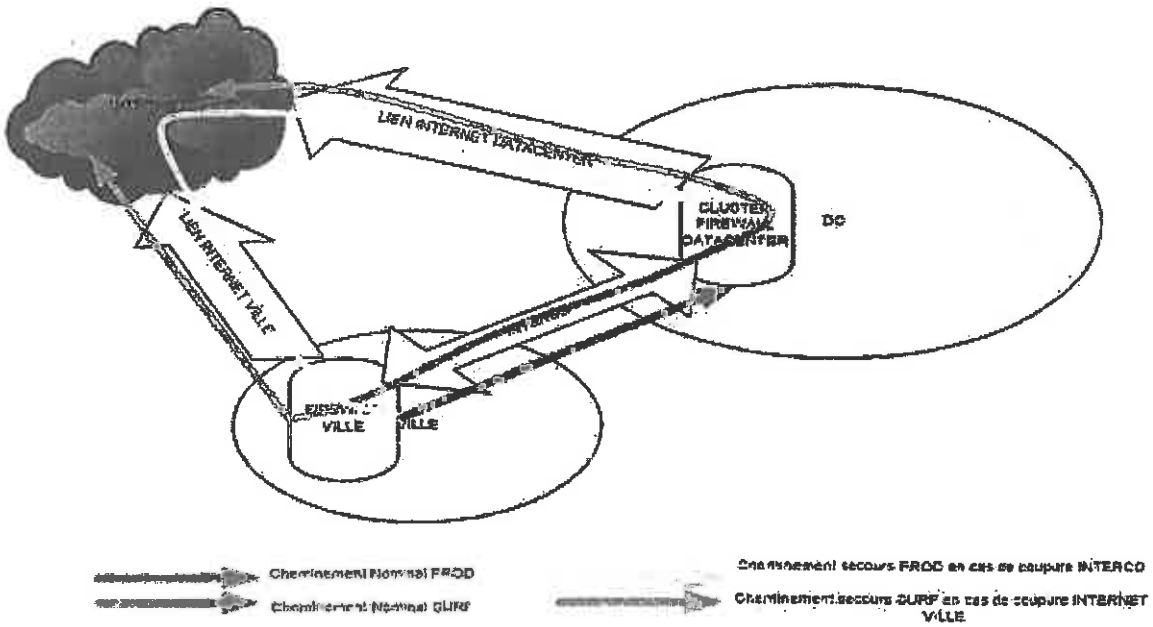

La mise en place effective des éléments techniques constitutifs de cette solution à commencer en fin d'année 2013 et à essentiellement portée sur le premier semestre 2014. En parallèle, une organisation permettant la co-administration, entre le SITIV et ses villes membres, de cette solution a été définie et mise en place avec les services informatiques de chaque ville.

5.2 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DANS LES VILLES

Le SITIV a pour mission première la mutualisation des ressources et compétences pour ses communes. Jusqu'à présent, cette mutualisation était principalement axée sur les domaines métiers. A ce titre les infrastructures de production étaient cloisonnées : dans une même salle informatique cohabitent l'infrastructure SITIV qui héberge toutes les applications métier mutualisées et l'infrastructure de la commune qui héberge les applicatifs spécifiques à chaque commune.

En 2012, un environnement mutualisé a été mis en place dans un centre d'hébergement informatique. Ce dernier a été connecté aux villes par un réseau d'interconnexion performant, ce qui a permis de mettre en place un plan de reprise d'activité pour les applications installées sur l'infrastructure SITIV hébergée dans chaque ville. Ce plan de reprise d'activité à pour but de permettre aux agents de pouvoir effectuer les travaux critiques nécessitant l'outil informatique même après la survenue d'un sinistre suffisamment grave pour empêcher le fonctionnement des équipements informatiques sur la commune.

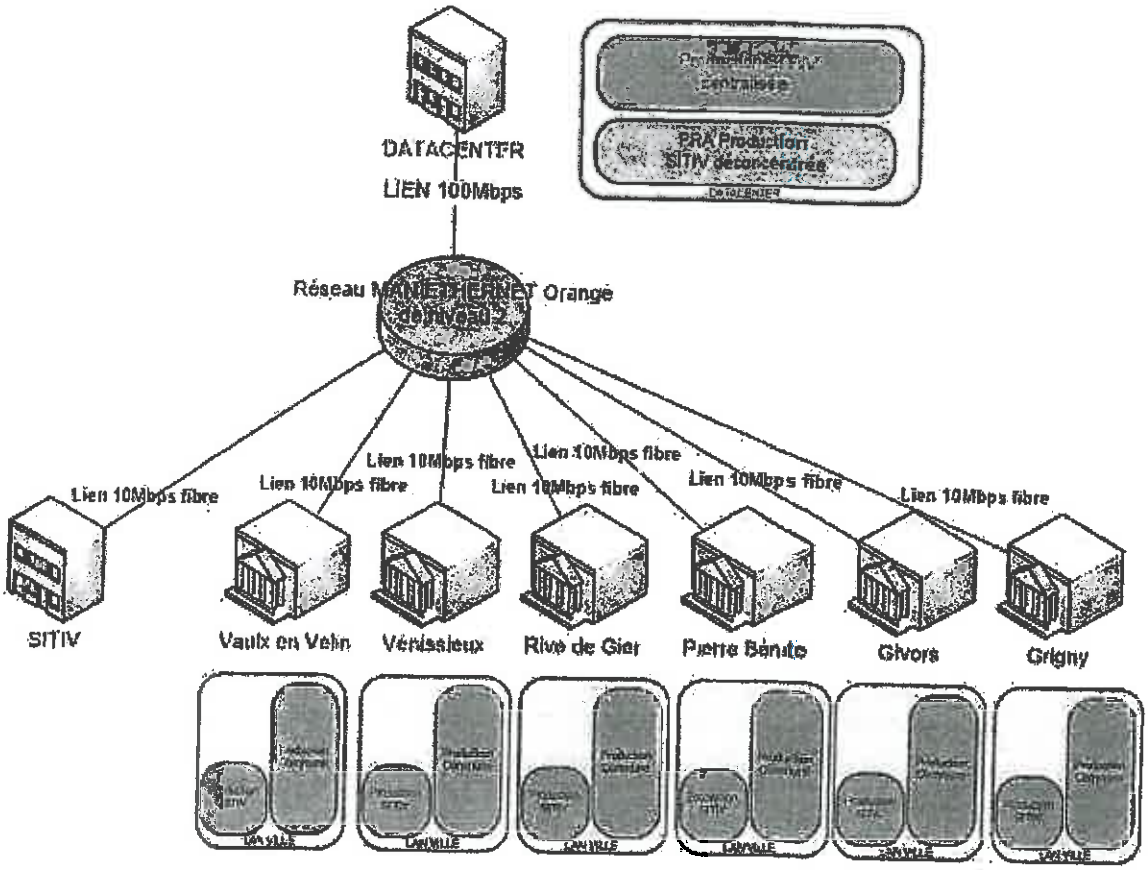

L'objectif du projet de renouvellement des infrastructures de production dans les villes lancé en 2013 est de refondre les environnements de production hébergés dans les communes afin de mutualiser, en s'appuyant sur les technologies de virtualisation, pour chaque commune l'infrastructure qui lui est propre et celle propre au SITIV. Cela permettra une meilleure gestion des ressources et un élargissement du plan de reprise d'activité aux applications propres à chaque commune et non gérées par le SITIV.
Ce projet a été mis en pause en fin d'année 2013 suite au départ de la personne qui en avait la charge. Il a repris en 2014 suite à l'arrivée d'un nouveau chef de projet qui a pu mener sur la partie de l'année restante la phase de pré-étude de ce projet et mobiliser les nouveaux décideurs sur ce dossier stratégique.

5.3 RENOUVELLEMENT DU PARC MICRO INFORMATIQUE

Poursuite du processus d'achats regroupés (Vénissieux, Vaulx..) avec mutualisation du cahier des charges et de la consultation et du processus de commande.

6 Formation

6.1 FORMATION AUX USAGES BUREAUTIQUES

6.1.1 Bilan 2014

Environ 80 agents ont été formés en 2014 et 190 jours/ homme de formation ont été dispensés, en interne par la formatrice (emploi à mi –temps).
L'activité formation a été suspendue près de 5 mois en raison du départ à la retraite de la formatrice qui a été remplacée le 1er septembre 2014 par une personne expérimentée (ville de Lyon et intervenante au CNFPT).

6.1.2 Réflexion sur l'évolution

Pour autant, la réflexion sur l'évolution du parcours de formation et la diversification de l'offre de formation reste un enjeu des années futures L'arrivée d'une nouvelle consultante formation et la prise en compte des orientations souhaitées par les services formation des villes vont être l'occasion de travailler sur un nouveau catalogue de formations en fonction des nouveaux usages technologiques et métiers.

6.1.3 Perfectionnement des usages bureautiques et projet de plate-forme d'enseignement en ligne.

Ce projet tire son origine d'une demande de construction de parcours ad hoc pour le perfectionnement des agents. Il est actuellement à l'étude.

6.2 FORMATION TECHNIQUE ET GENERALE

6.2.1 Formation technique

Environ une cinquantaine de journées de formation ont été dispensées en 2014.
Un premier volant de formations a été dispensé dans le cadre du projet de déploiement de l'outil de gestion de pilotage des projets et des activités NQI Orchestra, soit environ 48 journées hommes. Des formations ont été dispensées également dans le cadre de projets (Finances et Aide à domicile..), soit 32 journées..
Enfin, 3 journées de formation sont repérées sur des thématiques techniques (formation portail citoyen et GED).

6.2.2 Formation générale

Les formations générales correspondent à des formations d'intégration ou de professionnalisation :
1°) 25 jours ont été suivis en formation d'intégration (techniciens et attaché)
2°) des formations ont été suivies en professionnalisation au CNFPT (marchés publics, Finances locales, outils de pilotage interne, collaboratifs…), soit une quinzaine de jours.

7 Structure

7.1 ORGANISATION / MANAGEMENT

7.1.1 Elections municipales : nouvelle composition du comité syndical

Avec les nouvelles élections, le comité syndical a été sensiblement remodelé avec le renouvellement du Président sortant P.A. Millet. Quatre vice-présidents étaient alors nommés, M. Menzikian 1er Vice-Président, délégué aux relations extérieures, M. Combaz, 2ème vice-Président délégué aux relations humaines, Mme Dotto, 3ème Vice-Présidente, déléguée aux finances et M. Odo, 4ème Vice-Président, délégué aux dossiers Infrastructure.

Avec deux nouvelles villes entrantes au 1er janvier 2014, le Sitiv ne décompte pas de poste de vice-président supplémentaire.

7.1.2 Projet immobilier

Le projet de vente a été avancé avec la production de 3 avenants à la promesse de vente portant sur la levée des conditions suspensives relatives au statut du terrain et à l'amiante. Un diagnostic amiante a été autorisé pat le Sitiv afin de lever tous les doutes relatifs à la présence d'amiante dans le bâtiment. Fin 2014, le Sitiv a été contraint de déménager en un temps express, un mois et demi afin de garantir le prix de vente aux conditions convenues et en même temps de préserver la sécurité des agents y travaillant, le bâtiment continuant à se dégrader dangereusement. Une solution de repli a été négociée en urgence avec la ville de Vénissieux.

Les négociations avec l'acquéreur se sont poursuivies mais restaient liées à la condition suspensive de la vente de l'immeuble initial.

7.1.3 Organisation et mise en œuvre des moyens

Avec les recrutements prévus, il est à noter que le Sitiv a pu absorber l'ensemble des missions informatiques de Corbas (transfert des compétences et des marchés) et commencé à mettre en place la mutualisation des systèmes des deux villes entrantes (Système Finances pour Corbas et Saint Chamond, mise en place du réseau d'interconnexion et des portails Internet pour les deux villes , mise en place de la messagerie pour Corbas,....). Sur la part personnalisée, les deux villes ont été associées à l'étude des besoins du groupement d'achat micro.

De nouveaux projets mutualisés ont pu être mis en œuvre grâce au renforcement de l'équipe de chef de projets : études pour la dématérialisation des factures, signature électronique et tiers de télétransmission, étude sur la mutualisation des plates-formes décisionnelles multi- fonctionnelles, tout en maintenant la poursuite de projets en cours : étude et consultation pour renouvellement du système Ressources humaines, Gestion des Actes...

7.1.4 Nouvelle démarche de management de projet

En 2014, une réflexion sur une démarche de pilotage de projet a été menée. Elle s'appuie sur un outil de gestion collaboratif permettant d'assurer une gestion opérationnelle et collaborative pour une meilleure visibilité sur les projets et l'activité du Sitiv (tâches en cours, restant à réaliser, suspendues) et les ressources nécessaires... Il permettra aux intervenants du SITIV d'effectuer un meilleur suivi et d'améliorer la gestion des priorités sur les projets. Il permettra aussi de mettre en cohérence les méthodes de travail et de mieux partager les objectifs.

7.1.5 Démarche PPI

En 2014, Le SITIV a proposé une démarche permettant de formaliser les objectifs qui peuvent être mutualisés afin d'élaborer un plan de mandat et une première PPI. Cette démarche devait s'appuyer sur :

- une rencontre du numérique pour les villes, organisée de manière décentralisée dans nos villes, et permettant de partager le contexte technologique et métier de cette « ère du numérique ». L'objectif était de permettre au comité de pilotage d'élaborer des axes de travail pour le plan de mandat du SITIV.
- après un travail sur ce plan de mandat, un « séminaire » partagé avait pour objet de permettre à chaque ville de se positionner relativement aux autres sur la priorisation et les décisions de mutualisation ou non.
- cela devait conduire au plan de mandat définissant les objectifs de mutualisation et à une PPI permettant une approche pluriannuelle des projets qui seraient mises en œuvre pour le budget 2016, venant chapeauter l'outil de pilotage de projet mis en place en 2015.

Une préfiguration de ces dispositifs sera proposée pour le budget 2015 sur la base des projets et demandes connues du SITIV fin 2014.

8 Les impacts budgétaires

Deux grands types de dépenses peuvent être commentés, d'une part les frais de fonctionnement informatique et les frais généraux (toutes sections confondues) et d'autre part les réalisations relatives aux projets informatiques.

8.1 FONCTIONNEMENT INFORMATIQUE ET FRAIS GENERAUX (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT) EN 2014

Au niveau des coûts de fonctionnement informatique (363 170 €), la hausse nette de 13 K€ provient d'une forte augmentation des maintenances (+52 K€), liée à l'intégration des contrats de la ville de Corbas et aux nouveaux systèmes mis en place (Webdélib, Ypok, Pytheas, Qlikview), compensée toutefois par la diminution du coût des formations et autres prestations informatiques (- 39 K€). Ce dernier poste est impacté par le recours en 2013 aux études et AMOA spécifiques (intégration villes, évolution du syndicat, étude Datacenter, pilotage de projets…), et enregistre donc une baisse totale de 39 K€, malgré l'augmentation des prestations liées à l'intégration de 2 villes (réseau, prestations personnalisées pour Corbas).

***Au niveau des dépenses de personnel (1 659 566 €),* la hausse des charges de personnel de 16%** (226 K€) **est principalement** justifiée par l'intégration de deux nouvelles villes en 2014.

Conformément au schéma d'intégration, quatre emplois supplémentaires ont été créés. Deux correspondent au transfert des emplois de Corbas : un poste de technicien principal de 1ère classe sur part personnalisée et un poste d'ingénieur principal (chef de projet fonctionnel) sur la part mutualisée, ce qui représente 146 500 €, tels qu'évalués dans les coûts de transfert de la ville. A aussi été évalué le besoin d'un poste de coordinateur des systèmes d'information et d'un poste de chef de projet infrastructure pour compléter les compétences nécessaires au nouveau périmètre. L'intégration de deux chefs de projets fonctionnels visaient dans un premier temps à renforcer la mise en conformité des systèmes d'information de Corbas et Saint-Chamond avec les applications des villes existantes (Finances, Messagerie, Portail Intranet et internet…). Le montant cumulé sur un an est d'environ 95 K €.
En réalité, l'impact (80 K €) doit être apprécié en fonction des mouvements de personnel et des dates de recrutements effectifs.

Au global, l'effectif permanent au 31 décembre 2014 est de 33 postes contre 29 au 31 décembre 2013, dont 24 postes mutualisés et 9 postes de proximité financés sur la part personnalisée des villes. L'équivalent temps plein est de 29,9 au 31 décembre 2014 dont 8,5 sur part personnalisée et 21,4 sur part mutualisée.

***Autres dépenses de fonctionnement* : 218 208 €**

Le poste « Autres dépenses » englobe les frais relatifs à l'administration générale, au patrimoine et aux indemnités des élus.

Au niveau de l'administration générale (103 233 €), on note une hausse de 25 K€, qui concerne les projets structurels du Sitiv (+ 13 K€ : démarche PPI, outil de pilotage de projets NQI) et les frais généraux récurrents, impactés notamment par l'élargissement du périmètre du syndicat (+ 12 K€ : navette, affranchissement, fournitures…).

Au niveau du coût de fonctionnement du patrimoine (58 975€), les réalisations restent stables, mis à part une dépense exceptionnelle relative au déménagement du Sitiv en décembre 2014 (+11 K€).

Au niveau des indemnités des élus (56 000 €), la hausse de 6 K€ s'explique par la mise en place d'un quatrième vice-président après les élections d'avril 2014.

8.2 INVESTISSEMENT INFORMATIQUE

L'ensemble des acquisitions informatiques s'élève à 556 040 € en 2014 contre 399 186€ en 2013.

Système d'information : 159 688 €

Au niveau du système d'information, on note une hausse totale de 31 K€ par rapport à 2013, largement impactée par l'intégration de nouvelles villes (investissements personnalisés pour Corbas : + 38 K€, portail Web à Corbas + 4 K€, migration CIRIL Finance à Saint-Chamond + 47 K€).
Dans les domaines mutualisés, les investissements dans le domaine Finance (Suivi étendu des marchés Astre…), GRH (assistance migration Web), Dématérialisation (plateforme Stela) et Gestion des actes représentent une dépense un peu en retrait par rapport aux projets de 2013 (action sociale, décisionnel, PES, GRC, Pytheas).

Infrastructure : 152 709 €

L'année 2014 est marquée par de nombreux projets de renforcement de l'infrastructure mutualisée. Les investissements concernent principalement le projet pare-feu (68 K€), le renouvellement et l'extension des licences Webmail (24 K€), la migration Oracle 11 (16 K€) et le renouvellement des licences anti-virus (40 K€).

Equipements mutualisés : **31 634 €**
Ce poste inclut l'évolution des serveurs mutualisés à hauteur de 16 539 € et les équipements micro du SITIV à hauteur de 15 095 €.

Autre équipement spécifique : serveur et matériel pour Vénissieux **(3 215 €).**

Parc micro-informatique villes : **208 794 €**
Les acquisitions sont en hausse de 46 K€, dont 35 K€ d'investissements personnalisés de Corbas et Saint-Chamond.

Au niveau de la dette, on note une légère hausse résultant de la mise en œuvre d'un nouvel emprunt informatique (Crédit Mutuel 300 K€ pour les projets 2013) et de la sortie du portefeuille d'un emprunt de 2007, arrivé à son terme.

Investissements de structure : **67 561 €**

Les dépenses réalisées en 2014 concernent la mise en œuvre du logiciel de pilotage de projets NQI (21 K€) et le dépôt de garantie relatif au projet d'achat du « Miroir » (45 K€).

Présentation Compte Administratif 2014

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2 013 Réalisé	2 014 Réalisé	% Evol. Dép. 2014/2013
Charges de personnel	1 396 167	1 622 354	16,20%
Charges à caractère général	521 031	543 090	4,23%
Intérêts de la dette et autres charges fin.	28 760	20 571	-28,47%
Autres charges de gestion courante	68 885	75 500	9,60%
Charges exceptionnelles	354	0	
Total dépenses réelles	2 015 198	2 261 515	12,22%
Autofinancement / amortissement / ICNE	286 845	289 256	0,84%
TOTAL	2 302 043	2 550 771	10,80%

Dépenses de fonctionnement 2014

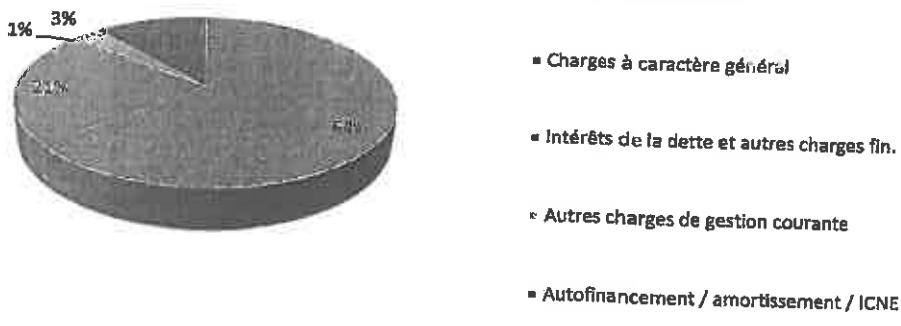

RECETTES	2 013 Réalisé	2 014 Réalisé	% Evol. Rec 2014/2013
Excédent de fonctionnement reporté	267 383	130 863	-51,06%
Produits des services,domaines,ventes	12 336	6 873	-44,29%
Contributions fiscalisées	2 142 165	2 547 501	18,92%
Participations communales + subv E-J	1 000	442 455	
Autres produits de gestion courante	173	0	
Produits exceptionnels	56	1 254	2128,74%
Indemnitésde sinistres			
Atténuations de charges	9 793	10 039	2,51%
Mouvements d'ordre			
TOTAL (hors excédent de fonctionnement)	2 165 523	3 008 122	38,91%
TOTAL	2 432 906	3 138 986	29,02%

COMPTE ADMINISTRATIF 2014
Structure de la section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2 013 Réalisé	2 014 Réalisé	Var. 2014/ 2013
Evolution infrastructure & parc	**93 332**	**184 343**	97,51%
Infrastructure réseaux	74 844	152 709	
Equipement micros	8 455	15 095	
Equipement mutualisé	10 033	16 539	
Evol.système d'information (SI)	**129 090**	**159 688**	**23,70%**
Système de gestion de production	35 014	0	
Gestion des ressources humaines	0	4 290	
Gestion financière	18 220	72 854	
Action sociale	24 664	1 680	
Aide décisionnelle	20 512	13 720	
Elections	0	0	
Portail Intranet et dévpt villes	16 146	19 812	
Portail citoyen	7 176	0	
Dématérialisation	2 500	6 232	
Outils messagerie et réseaux	1 788	0	
Projets individualisés SI Corbas	0	38 444	
Divers	3 070	2 656	
Gestion de parc (micros)	**163 272**	**208 794**	27,88%
Equipement villes	**13 491**	**3 215**	
Structure	**21 789**	**67 561**	
Total acquisitions	**420 974**	**623 601**	48,13%
Remboursement emprunts	116 866	129 993	11,23%
Mouvement d'ordre			
Reprise sur FCTVA			
résultat d'invest reporté			
TOTAL	537 840	753 594	40,11%

Dépenses d'investissement 2014

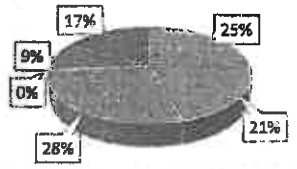

- Evolution infrastructure & parc
- Evol.système d'information (SI)
- Gestion de parc (micros)
- Equipement villes
- Structure

	Réalisé	Réalisé	2014/ 2013
Fonds compensation TVA	67 043	75 407	12,48%
Emprunt	140 000	300 000	
Immobilisations	0		
Excédent fct capitalisé Amortisst	328 778	289 256	-12,02%
	535 821	**664 663**	
Résultat d'nvestissement reporté	599 067	597 048	-0,34%
TOTAL	**1 134 888**	**1 261 710**	11,17%

Dépenses d'investissement 2014

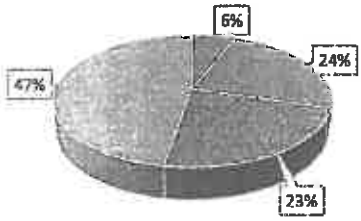

- Fonds compensation TVA
- Emprunt
- Excédent fct capitalisé Amortisst
- Résultat d'nvestissement reporté

Evolution des dépenses de 2008 à 2014

DEPENSES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DETTE	93 335	103 124	86 866	93 432	99 888	145 626	150 564
Dette informatique	93 335	103 124	86 866	93 432	99 888	145 626	150 564
Bâtiments							
INFORMATIQUE	597 141	645 995	596 526	721 791	719 786	749 626	919 211
Acquisition informat.	382 103	376 559	343 534	426 660	481 460	399 185	556 040
Fonctionnement	66 916	73 716	71 063	81 692	81 221	111 199	130 392
Formation bureautique	25 410	20 625	22 770	6 270	0	0	0
Form°+assist log.AMOA	19 686	49 414	31 324	97 269	46 265	120 652	62 583
Maintenance	103 026	125 681	127 835	109 900	110 840	118 589	170 196
PERSONNEL	1 071 545	1 125 805	1 119 571	1 284 865	1 364 381	1 459 514	1 659 566
AUTRES DEPENSES	162 194	143 820	161 100	158 177	187 653	198 272	285 768
TOTAL DEP. REELLES	1 924 215	2 018 744	1 964 063	2 258 265	2 371 708	2 553 038	3 015 109
Autofinanct/amortist	289 141	288 422	315 355	312 948	304 904	286 845	289 256
Cession de biens							
Reprise sur FCTVA							
Total général	2 213 356	2 307 166	2 279 418	2 571 213	2 676 612	2 839 883	3 304 365

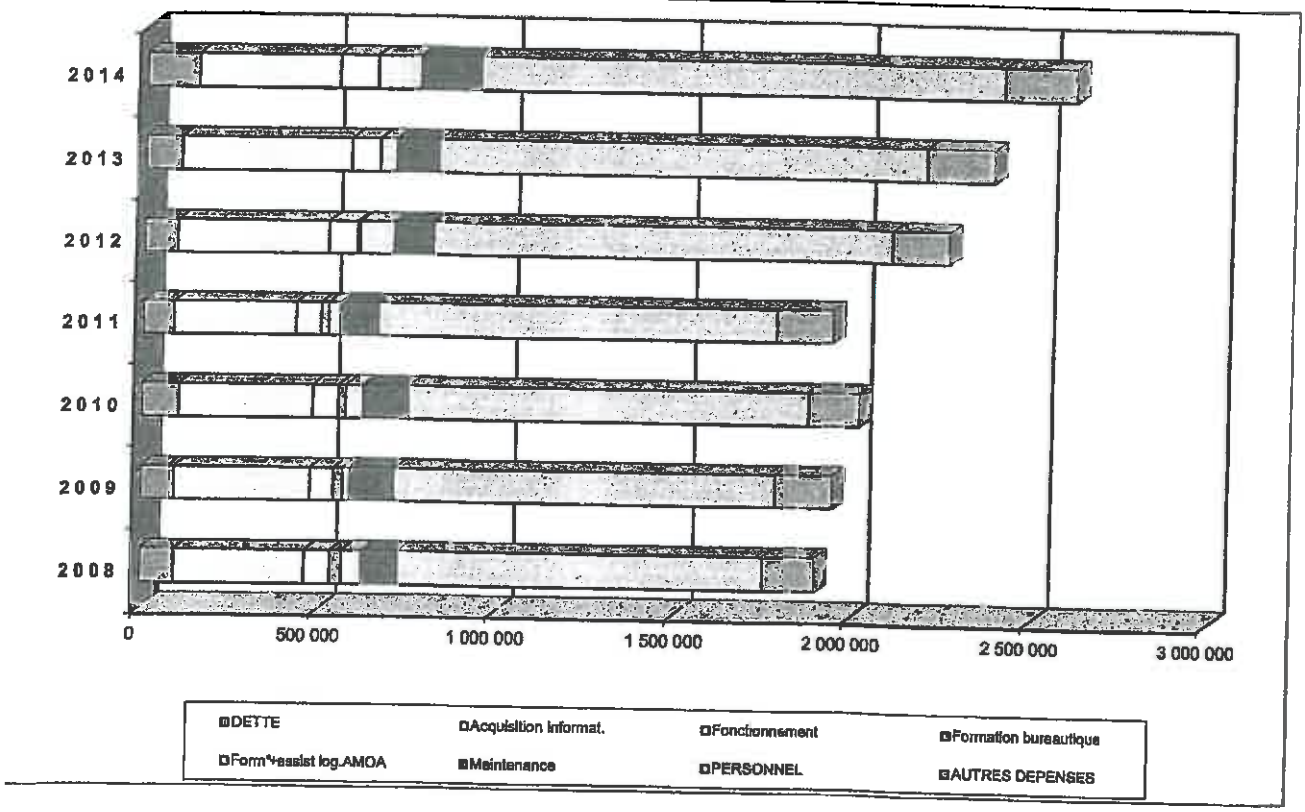

10 Annexes : éléments sur l'évolution de l'activité du SITIV

BUDGETS REALISES 2013 / 2014

Par type d'activité

1. Budget global

	2013	2014
Dépenses générales	105 766	132 369
Dépenses générales Projet *	42 120	97 400
Dette	145 626	150 564
Evolution de l'infrastructure	98 368	172 463
Evolution du système d'information	94 077	159 688
Qualité de service	35 014	
Parc micro	171 727	223 889
Assistance système d'information	51 054	62 583
Etudes	52 026	
Télécommunications	84 456	103 180
Informatique – autres dépenses	46 630	27 454
Maintenance informatique	116 276	169 953
Personnel	1 431 644	1 651 188
Formation technique	27 870	8 378
Elus	50 385	56 000
TOTAL	**2 553 039**	**3 015 109**

*2013 : Etudes évolution Sitiv et intégration villes ; aménagement espace (cloisons et mobilier)
*2014 : dépôt de garantie Immobilier 45 400 € ; outil de pilotage NQI 28 265 € ; étude PPI 22600 € ; divers 1135 €

2. Partie personnalisée pour la collectivité (Corbas)

	2013	2014
Personnel		55 105
Evolution Système Information		42 356
Assistance Système Information		7 043
Evolution de l'infrastructure		3 600
Frais Télécoms		6 183
Maintenance informatique		46 034
Parc micro		9 621
TOTAL		**169 942**

3. Partie personnalisée pour la collectivité (Givors)

	2013	2014
Personnel	46 819	47 385
Evolution Système Information	2 691	3 000
Assistance Système Information	3 000	6 570
TOTAL	**52 510**	**56 955**

4. Partie personnalisée pour la collectivité (Grigny)

	2013	2014
Personnel	35 193	36 156
Evolution Système Information	2 392	2 700
Assistance Système Information		1 320
TOTAL	**37 585**	**40 176**

5. Partie personnalisée pour la collectivité (Pierre Bénite)

	2013	2014
Personnel	60 255	32 298
Assistance Système Information		1 320
Evolution système d'information	598	
TOTAL	**60 853**	**33 618**

6. Partie personnalisée pour la collectivité (Rive de Gier)

	2013	2014
Personnel	50 392	52 696
Assistance Système Information		1 320
Evolution du système d'information		600
TOTAL	**50 392**	**54 616**

7. Partie personnalisée pour la collectivité (Saint-Chamond)

	2013	2014
Evolution du système d'information		47 080
Diagnostic fibre		720
Maintenance informatique		591
Parc micro		25 127
TOTAL		**73 518**

8. Partie personnalisée pour la collectivité (Vaulx en Velin)

	2013	2014
Evolution du système d'information	2 691	2 100
Assistance SI		1 056
Parc micro	95 357	99 561
Personnel	47 149	57 172
Maintenance informatique		114
TOTAL	**145 197**	**160 002**

9. Partie personnalisée pour la collectivité (Vénissieux)

	2013	2014
Evolution de l'infrastructure	13 491	2 369
Evolution des systèmes d'info	4 784	3 000
Assistance SI		
Maintenance informatique		774
Parc micro	67 915	75 724
Personnel	31 759	36 678
TOTAL	**117 949**	**118 545**

Evolution des principales opérations hors Saint Chamond (paies)

Principales opérations	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Titres comptables émis	202 363	209 211	212 867	297 156
Bulletins de salaire édités	62 482	63 661	64 624	77 996